

Mimologiques

Du même auteur

Figures I

coll. « Tel Quel », 1966,

coll. « Points », 1976

Figures II

coll. « Tel Quel », 1969,

coll. « Points », 1979

Figures III

coll. « Poétique », 1972

Mimologiques

coll. « Poétique », 1976,

coll. « Points », 1999

Introduction à l'architexte

coll. « Poétique », 1979

Palimpsestes

coll. « Poétique », 1982,

coll. « Points essais », 1996

Nouveau discours du récit

coll. « Poétique », 1983

Seuils

coll. « Poétique », 1987

Fiction et Diction

coll. « Poétique », 1991

L'Œuvre de l'art

* Immanence et transcendance

** La Relation esthétique

coll. « Poétique », 1994, 1997

Figures IV

coll. « Poétique », 1999

Gérard Genette

Mimologiques

Voyage en Cratylie

Éditions du Seuil

TEXTE INTÉGRAL

ISBN 978-2-02-106938-9
(ISBN 2-02-004405-6, 1^{re} publication)

© Éditions du Seuil, 1976

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Il y a trop à perdre à décider que l'histoire culturelle est dans son ensemble insignifiante et que l'humanité a passé son temps à disputer sur rien et pour rien. Trop à perdre en arrière dans la dimension du passé, et plus encore à perdre sur le fond, dans la perception que nous pouvons avoir de nous-mêmes comme pensants... Chaque débat est un jeune et vieux débat ; lors même que nous jugeons l'antérieur, il continue de circuler en nous.

Judith Schlanger,
Penser la bouche pleine.

« Le mot chien ne mord pas », assurent quelques experts, et la sagesse des nations. Encore manque-t-il à aboyer, voire à simplement grogner, faute par exemple d'utiliser cette lettre canine que nous retrouverons, et qui lui en offrait le moyen. Mais rien n'interdit à quiconque d'opiner au contraire, et de tendre l'oreille, ou de garer ses fesses. Ou de chercher, dans une autre langue, ou dans la même, une appellation plus expressive, perro peut-être, ou clébard. Ou de convoquer, en poète, quelque épithète corrective : chiens dévorants. Ou de se consoler ailleurs, à la douceur du chat, majesté de l'éléphant, grâce de la libellule. « Nous avons tous été victimes, un jour ou l'autre, de ces débats sans recours où une dame, à grand renfort d'interjections et d'anacoluthes, jure que le mot luna est (ou n'est pas) plus expressif que le mot moon¹ » ; mots expressifs ? « Nous (en) parlions un jour devant une personne qui paraissait enthousiasmée des exemples que nous lui signalions et du commentaire qui les accompagnait ; tout à coup elle nous dit : Et le mot table ? Voyez comme il donne bien l'impression d'une surface plane reposant sur quatre pieds² » ; et pour quitter les salons : « Une paysanne suisse allemande... demandait pourquoi ses compatriotes de langue française disent fromage – Käse ist doch viel natürlicher³ ! » Il y a entre ces trois sujets un trait commun qui n'est pas le sexe, non, non, mais bien ce tour de pensée, ou d'imagination, qui suppose à tort ou à raison, entre le « mot » et la « chose », une relation d'analogie en reflet (d'imitation), laquelle motive, c'est-à-dire justifie, l'existence et le choix du premier. Conformément ou presque à la tradition rhétorique, et sans excès

1. Borges, *Enquêtes*, Gallimard, p. 141.

2. Grammont, *Le Vers français*, Delagrave, p. 3.

3. Jakobson, in *Problèmes du langage*, Gallimard, p. 26.

d'étanchéité dans la nomenclature, nous appellerons mimologie ce type de relation, mimologique la rêverie qu'elle enchante, mimologisme le fait de langage où elle s'exerce ou est censée s'exercer, et, par glissement métonymique, le discours qui l'assume et la doctrine qui l'investit.

Tel est notre objet. Mais on ne rencontre pas tous les jours d'aussi complaisants interlocuteurs, et pour nous déjà ces trois mimologistes ne sont plus que des héros de récit, ni plus ni moins « réels » que tel personnage de tel dialogue de Platon – par exemple. De fait, le discours mimologiste se ramène presque entièrement pour nous à un ensemble de textes, un corpus, peut-être faut-il dire un genre, dont le texte fondateur, matrice et programme de toute une tradition, variantes, lacunes et interpolations comprises, est justement, comme on sait, le Cratyle de Platon : d'où, hommage mérité, le terme aujourd'hui couramment reçu de cratylisme. Ce synonyme de mimologisme désignera donc lui aussi – avec connotation d'origine, ou pour le moins d'archétype – toute manifestation de la doctrine, et tout énoncé qui la manifeste ; un cratylisme – comme on dit un anglicisme ou un marotisme – est entre autres choses une imitation, en un autre sens : un « à la manière de Cratyle », jusque chez qui ignore l'existence du texte initial, mais à commencer aussi par ce texte même, qui n'est donc, bien sûr, nullement initial : le premier discours de Socrate, parlant « pour » Cratyle, est déjà un pastiche, sinon une parodie.

C'est donc ce « formidable dossier¹ » que nous compulserez ici, sans nulle prétention à l'exhaustivité, et, malgré une disposition approximativement diachronique, dans un esprit moins historique que typologique, chaque station du parcours figurant moins une étape qu'un état – une variante, une espèce du genre. Ce parti pris de méthode n'empêchera pas, sans doute, certains moments d'imposer le poids d'irréversibilité qui est la marque, allons-y d'une majuscule, de l'Histoire : même s'il se révèle (après coup) que le thème contenait virtuellement toutes les variations, celles-ci ne peuvent apparemment se présenter dans n'importe quel ordre. Mais (donc) n'anticipons pas – au contraire.

1. Claudel, *Œuvres en prose*, Pléiade, p. 96.

Ou, pour le dire plus vite et encore parodiquement : un jour, l'idée m'est venue de recenser la postérité du Cratyle ; j'avais d'abord regardé ce texte comme aussi unique que le phénix des rhéteurs ; mais il n'y a pas de texte unique : à force de fréquenter celui-ci, j'ai cru reconnaître sa voix, ou du moins son écho, dans d'autres textes de diverses époques ; j'en évoque ici quelques-uns, dans l'ordre chronologique, et sans abuser du commentaire, ni des exemples apocryphes.

L'éponymie du nom

On connaît le problème du *Cratyle* : placé entre deux adversaires, dont l'un (Hermogène) tient pour la thèse dite conventionaliste (*thései*) selon laquelle les noms résultent simplement d'un accord et d'une convention (*sunthèkè kai homologia*) entre les hommes, et l'autre (Cratyle) pour la thèse dite naturaliste (*phusei*), selon laquelle chaque objet a reçu une « dénomination juste » qui lui revient selon une convenance naturelle, Socrate semble d'abord soutenir le second contre le premier, puis le premier contre le second : position contradictoire ou à tout le moins ambiguë, que la tradition classique réduit volontiers en négligeant le retournement final et en portant tout le dialogue au crédit de son personnage éponyme ; et la plupart des commentateurs modernes, plus pressés de l'interpréter en termes de polémique « philosophique », en postulant au contraire que la première partie est à peine plus qu'une plaisanterie¹, où Socrate caricaturerait la thèse naturaliste en la poussant à l'extrême, et que la véritable signification du *Cratyle* est à chercher dans la seconde, qui à travers le disciple naïf viserait son maître Héraclite et sa philosophie mobiliste.

Sans prendre parti sur ce supposé fond des choses, j'aimerais simplement lire ce dialogue – c'est-à-dire en fait ce double monologue de Socrate – sur le terrain où il se situe explicitement : celui du langage², et en considérant *a priori* toutes ses parties comme également sérieuses, d'un sérieux qui n'exclut évidemment ni le sophisme ni le jeu. Peut-être apparaîtra-t-il alors que les deux attitudes successives de

1. Voir en particulier l'introduction de l'édition Méridier, Paris, Les Belles Lettres, 1961. Le principal argument de cette thèse est la façon manifestement ironique dont Socrate invoque l'inspiration du devin-charlatan Euthyphron.

2. Rappelons que le sous-titre est : *De la justesse des noms (péri onomatôn orthotètos)*.

Socrate ne sont pas contradictoires, mais complémentaires, et que leur confrontation dégage une position originale, qui ne se confond ni avec celle de Cratyle ni avec celle d'Hermogène : position complexe, mais rigoureuse et cohérente, qui serait spécifiquement celle de Socrate. Et de Platon, sans doute, du moins à l'époque où il écrivit ce dialogue¹.

Le premier mouvement de la démarche – le plus rapide et le plus brutal – consiste à écarter, au moins provisoirement, la thèse conventionaliste. Pour cela, Socrate amène Hermogène, de façon quelque peu sophistique, à gauchir sa position jusqu'à la rendre proprement insoutenable².

La position initiale d'Hermogène, rappelons-le, définissait la justesse du nom comme n'étant rien d'autre qu'*un accord et une convention*. Il va de soi que « justesse » ne peut alors signifier adéquation profonde du nom à la chose, mais seulement correspondance artificielle admise et reconnue par tous : « car la nature n'assigne aucun nom en propre à aucun objet : c'est affaire d'usage et de coutume (*nomô kai êthei*)³ ». Il va également de soi que la « convention » invoquée ne peut être qu'un consensus social, ou à tout le moins inter-individuel. Soucieux par-dessus tout de montrer que, dans sa thèse comme dans celle de Cratyle, tous les noms sont justes – « A mon avis, le nom qu'on assigne à un objet est le nom juste » –, en ce sens, pour lui, que toute convention en vaut une autre, Hermogène recourt à un exemple à double tranchant : celui du nom donné par le maître à son esclave. Il n'est pas indifférent qu'il s'agisse là d'un nom propre, comme déjà l'attaque du dialogue portait sur la « justesse » des noms de Cratyle, de Socrate et d'Hermogène : nous reviendrons à ce point capital. « Nous changeons le nom de nos serviteurs, sans que le nom substitué soit moins exact que le précédent » : cet exemple pourrait fonctionner comme celui d'une forme élémentaire ou minimale de la convention linguistique : celle qui unit deux individus. Et le caractère inégal, en l'occurrence, de leur rela-

1. Selon Méridier, entre l'*Euthydème* (vers 386) et *Le Banquet* (vers 385).

2. C'est ce que V. Goldschmidt, *Essai sur le Cratyle*, Paris, Champion, 1940, p. 45, appelle « la réfutation entrepique ».

3. 384 d, trad. Méridier.

tion ne doit pas la faire invalider, tout au contraire : certes, le maître nomme l'esclave « arbitrairement » (c'est bien le mot) et sans le consulter ; mais non pas, pour autant, sans son *accord* : satisfait ou non de cette dénomination, l'esclave doit bien à tout le moins la *reconnaître* pour qu'elle fonctionne, c'est-à-dire par exemple qu'il doit venir quand on l'appelle par ce nom, et s'abstenir quand on en prononce un autre qui peut-être lui agréerait davantage. Il y a là un accord forcé, qui ne suppose aucun assentiment profond, mais qui vaut pour une admission ou un consentement. Mais n'est-ce pas le sens exact d'*homologia*, et la vérité de notre convention linguistique, telle que la subissent réellement les « usagers » d'une langue qu'ils doivent adopter telle qu'elle est, sans avoir été consultés sur sa constitution ? La nomination arbitraire de l'esclave est donc bien une juste illustration de la thèse conventionaliste.

C'est pourtant grâce à elle que Socrate va enfermer Hermogène dans une impasse. Grâce à elle, c'est-à-dire en exploitant le caractère *individuel* de la décision du maître, comme si cette décision, si irrévocable soit-elle, était le seul aspect de la situation : « L'appellation qu'on attribue à chaque objet est le nom de chacun ? – C'est mon avis. – Que ce soit un particulier ou la cité qui le donne ? – Oui. » Hermogène ne peut dire non, puisque Socrate ne fait apparemment que résumer sa propre argumentation. Socrate pousse donc son avantage : « Comment ? si j'appelle, moi, un être quelconque, – par exemple, ce que nous appelons aujourd'hui un homme, si, moi, je le nomme cheval, et ce que nous appelons cheval, si je l'appelle homme, le même être portera-t-il pour tout le monde le nom d'homme, mais pour moi en particulier celui de cheval ? Et inversement, le nom d'homme pour moi, mais celui de cheval pour tout le monde ? Est-ce là ce que tu veux dire ? – C'est mon avis. » Comme on le voit, Socrate a simplement « oublié » dans ce nouvel exemple la nécessité du consensus, et Hermogène a « oublié » de la lui rappeler. Le voilà donc affublé d'une thèse qui n'a plus rien de « conventionaliste », et selon laquelle *chacun* peut nommer chaque objet comme il lui plaît. Thèse dès lors insoutenable à l'usage, et à quoi Socrate n'aura qu'à opposer la sienne pour obtenir l'acquiescement d'Hermogène, ou du moins son attention passive et quelque peu contrite.

Cette élimination expéditive de la dimension sociale du

langage et de sa fonction de communication laisse face à face deux termes désormais privilégiés de la relation linguistique : l'objet à nommer et le sujet nommant. Du même coup, l'activité linguistique se réduit à la fonction qui les unit, c'est-à-dire à l'*acte de nomination*. Toute tierce hypothèse exclue, cet acte ne pourra résulter que soit d'un caprice individuel du sujet, soit des propriétés caractéristiques de l'objet : « Est-ce en suivant son opinion particulière sur la façon dont on doit parler qu'on parlera correctement ? N'est-ce pas en se réglant sur la manière et les moyens qu'ont naturellement les choses d'exprimer et d'être exprimées par la parole, qu'on réussira à parler ? (...) Il faut donc nommer les choses suivant la manière et le moyen qu'elles ont naturellement de nommer et d'être nommées, et non comme il nous plaît¹ ».

Nous voici dès lors reconduits sur l'un des terrains favoris de la dialectique socratique-platonicienne, celui de l'activité et de la fabrication artisanale : nommer, c'est fabriquer un nom, le nom est un instrument de la relation entre l'homme et la chose, nommer est donc fabriquer un instrument. Cet instrument ne peut être efficace que s'il répond aux propriétés de l'objet, comme la navette doit répondre aux propriétés de la toile à tisser, selon qu'il s'agit de travailler le lin, la laine, ou tel autre matériau. La fonction de l'instrument, c'est-à-dire son rapport à l'objet auquel il s'applique, c'est-à-dire en dernière instance la nature de cet objet, détermine une forme idéale que le fabricant d'instruments doit réaliser en l'« imprimant » à une matière (le bois pour la navette, le fer pour la tarière, etc.). Transposons ce processus dans le domaine de la langue : la nature d'un objet détermine la forme idéale de l'instrument qui servira à le nommer : appelons cette forme le nom idéal, ou « idée du nom ». L'acte de nomination proprement dit, c'est-à-dire l'acte de fabrication du nom, consistera à *imprimer* cette forme idéale à la matière linguistique, c'est-à-dire aux « sons » et aux « syllabes » : « imprimer la forme de nom requise par chaque objet à des syllabes de n'importe quelle nature », « les yeux fixés sur le nom naturel de chaque objet, (...) en imposer la forme aux lettres et aux syllabes² », voilà le travail du fabricant de noms.

1. 387 c-d.

2. 390 a, e.

On voit donc que le caractère *naturel* et *nécessaire* de la relation entre le nom et l'objet ne fait pas pour autant de la nomination un acte facile et à la portée de tout un chacun. C'est un travail, c'est donc un *métier* que de faire un nom, et il y faut un artisan spécialisé, comme le menuisier pour la navette ou le forgeron pour la tarière : « ce n'est pas au premier venu qu'il appartient d'établir le nom, mais à un faiseur de nom (*onomatourgos*)¹ ». Mais en nommant (à son tour) l'onomaturge, nous n'avons fait qu'hypostasier une fonction sans préciser à qui elle revient, puisque l'onomaturgie n'est pas encore un métier (re)connu et répertorié. Qui donc est compétent pour faire des noms ? Ici intervient un petit sophisme secondaire, dont la thèse conventionaliste fera tous les frais : c'est à vrai dire un simple jeu sur le mot *nomos*, qui désigne à la fois l'usage et la loi. Hermogène n'a-t-il pas proclamé dès l'abord que le nom était affaire d'usage (*nomos*) ? Or l'usage lui-même, ou plutôt la loi (*nomos*), n'est-ce pas l'affaire du législateur (nomothète) ? La nomination sera donc aussi l'affaire du législateur. Nous tenons maintenant notre artisan de mots – mais nous le tenons de loin, car il est d'une espèce qui ne court pas les rues : l'onomaturge, c'est le nomothète, c'est-à-dire la sorte d'artisans « qui se rencontre le plus rarement chez les humains ». Autrement dit, tout le contraire de ce « premier venu » (*pâs anèr*) que Mallarmé, en même propos ou presque, appellera (la traduction est littérale) « Monsieur Tout-le-Monde ». Cette exigence de compétence est réitérée plus loin avec une grande fermeté : « Cratyle a raison de dire que les noms appartiennent naturellement aux choses, et qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être un artisan de noms². » Cette dernière phrase, on le voit, lie étroitement, et sans voir dans cette liaison le moindre paradoxe, ces deux traits pour nous apparemment discordants : la naturalité du nom et la nécessité d'un onomaturge professionnel, tout comme le rejet du « premier venu » associe naturellement le signe « arbitraire » (conventionnel) à la médiocrité du tout-venant. C'est que tous les mots qui ne sont pas *le* mot juste *se valent* (Hermogène l'a reconnu), et donc que chacun d'eux est exactement n'importe lequel : n'importe quoi, à la

1. 389 a.

2. 390 e.

portée de n'importe qui. Le mot juste, au contraire, ou « nom naturel », est unique, difficile à découvrir, plus difficile encore à « imprimer » dans la matière sonore. Voilà pourquoi l'onomaturge n'est pas le premier venu, mais bien le dernier, cet oiseau rare, presque introuvable, qu'est le législateur compétent. Encore n'est-il pas infailible, et nous en retrouverons plus loin la conséquence, qui n'est pas mince.

On est donc ici très loin du spontancisme folklorisant qui marquera (beaucoup) plus tard le mimologisme romantique : la langue « bien faite » n'est pas une création populaire, mais bien une affaire de *spécialistes* – presque d'initiés. Et cet esprit de spécialité que Nietzsche lui reprochera tant un jour, Socrate le pousse si loin que même l'« usager » de la langue, être anonyme et collectif par excellence, sera doublé, sinon évincé, par ce locuteur professionnel et qualifié qui est à l'onomaturge ce que le musicien est au facteur de lyres, ou le pilote au constructeur de navires, et naturellement le tisserand au fabricant de navettes : le dialecticien, à qui revient donc la tâche essentielle de diriger (*épistatein*) et de juger ou vérifier (*krinein*) le travail de l'onomaturge. Une sorte de contrôleur des mots, comme il y a ailleurs des contrôleurs des poids et mesures. On voit que la notion (à venir) de « compétence linguistique » fonctionne ici dans un sens typiquement restrictif. Si c'est un métier que de faire des mots, c'est en un aussi, à la limite, que de les utiliser – autrement dit : de parler.

Cette dernière équivalence paraîtra sans doute abusive : nommer¹ n'est pas le tout du langage, et Socrate prend bien soin de préciser, au contraire, que ce n'en est qu'une « partie » : *tou légein morion to onomazein*². Mais ce n'est évidemment pas pour rien que cette partie est constamment prise pour le tout : la nomination est bien pour Socrate – et la défaite d'Hermogène est sans doute prescrite dans l'acceptation de ce point de départ³ – l'acte de langage par excellence, une fois

1. Notons au passage l'ambiguïté de ce verbe, qui s'applique également, en français comme en grec (*onomazein*), à la création du nom et à son utilisation ultérieure.

2. 387 c.

3. Il y a bien sûr quelque apparence de naïveté à traiter Hermogène et Cratyle comme de véritables interlocuteurs de Socrate à qui l'on reconnaît tel mérite ou telle faiblesse dialectiques, alors qu'en fait Platon les manipule à son gré comme faire-valoir de Socrate ; il faut donc prendre toutes les

celui-ci défini comme « un acte qui se rapporte aux choses », et qu'il faut régler sur « la manière et les moyens qu'ont naturellement les choses d'exprimer et d'être exprimées par la parole ». Tout se passe comme si le fait de reléguer la dimension sociale du langage et donc sa fonction « pragmatique » (au sens de Morris), conduisait inévitablement à négliger aussi sa fonction « syntaxique », soit très largement la langue comme système et la parole comme enchaînement et construction, et donc à le réduire à sa fonction *sémantique*, conçue comme relation exclusive entre le mot et la chose. Si parler est essentiellement *un acte qui se rapporte aux choses* – formule dont on ne soulignera jamais assez, après Horn¹, le caractère décisif et le poids de conséquences –, le langage devient nécessairement une collection de vocables dont toute la fonction s'épuise en s'atomisant dans un rapport de désignations ponctuelles : un mot, une chose, un mot, une chose, et ainsi de suite. Soit exactement ce que Saussure appellera dédaigneusement une *nomenclature*². En effet, « collection de vocables » est encore trop dire : comme l'indique expressément son sous-titre, l'enquête du *Cratyle* ne porte pas même sur l'ensemble du lexique, mais seulement sur les « noms » (*onomata*), c'est-à-dire les substantifs (et accessoirement ce que nous appelons adjectifs), à l'exclusion des verbes et des mots-outils. Ce choix n'est pas motivé, ni même explicité, et ce silence lui-même est sans doute significatif : car il va sans dire, et donc il va de soi que, tout comme « le mot » est le langage même, « le nom » est à son tour le vocable par excellence³. Il faudra attendre quelques siècles pour que s'articule un motif (qui n'est peut-être pas celui qu'occulte le *Cratyle*) : à savoir que seul le nom désigne un « objet » déterminé, concrètement assignable, avec lequel il puisse entretenir une relation naturelle, c'est-à-dire mimétique.

appréciations de ce genre comme de simples figures, par lesquelles le lecteur feint d'accepter le jeu de cette fiction dramatique qu'est aussi le dialogue platonicien.

1. Voir Méridier, p. 55, n. 1.

2. *Cours de linguistique générale*, p. 97.

3. Le champ lexical grec est ici un peu plus confus que le français : il n'existe pas de terme général correspondant à fr. *mot*, dont la place est tenue indifféremment par *onoma* et *rhèma* ; mais lorsqu'on les oppose l'un à l'autre, comme Platon le fait ici-même (425 a), *onoma* vaut pour « nom » et *rhèma* pour « verbe ».

Il y aurait certes beaucoup à dire sur le caractère « concret » du référent nominal, et l'on ne voit pas qu'il y ait moins d'abstraction dans *table* ou *mouvement* que dans *manger* ou *courir*. A la limite, le seul objet cratylien vraiment satisfaisant serait le nom propre, *Socrate*, *Cratyle*, *Hermogène*, en admettant qu'il s'applique bien exclusivement à un individu et un seul ; ainsi Proust, opposant les noms communs et les noms propres, appellera-t-il « mots » les premiers et « noms » les seconds (auxquels il réservera les spéculations cratyliennes de son héros), comme si « nom propre » signifiait aussi : *nom proprement dit*. Cette ultime réduction s'annonce dès la première page du dialogue, puisque le coup d'envoi en est bien une querelle sur la « justesse » des noms de Cratyle, de Socrate et d'Hermogène ; et qu'elle se confirme – mais je préférerais dire qu'elle s'annonce une deuxième fois – en ce second coup d'envoi qu'est le début de l'examen des dénominations homériques¹. Nous verrons plus loin quelle signification porte ce statut privilégié, cette fonction exemplaire du nom propre, dans un dialogue dont on aimerait – en jouant sur une ambiguïté qu'évidemment il ignore – traduire ainsi le sous-titre : *de la propriété des noms*.

Apparemment, la thèse socrato-cratylienue – *socratylienue*, donc – est désormais articulée, et tout le reste du premier dialogue ne sera plus qu'une œuvre d'argumentation et d'illustration, où la « justesse des noms » serait démontrée, essentiellement par voie d'« étymologies », et accessoirement par des spéculations sur le symbolisme des sons. En fait, me semble-t-il, la fonction de cette suite (qui occupe d'ailleurs les trois quarts du texte) est beaucoup plus importante : non pas seulement démonstrative, mais proprement théorique, et comme telle essentielle à la définition du mimologisme platonicien – je veux dire, non pas le cratylisme de Cratyle, mais le cratylisme du Cratyle.

Pour l'instant, rappelons-le, cette thèse en est restée à son expression la plus rudimentaire, qui tient à peu près en trois mots : *justesse naturelle des noms*. En quoi consiste cette justesse ? En la fidélité du nom réel, incarné en sons et en syl-

1. 391 d.

labes, au nom idéal, ou nom « naturel ». Mais ceci, bien sûr, ne fait que repousser la question d'un cran : en quoi consiste donc la justesse du nom naturel ? Là-dessus, nous ne disposons encore que d'une indication toute provisoire et très incomplète : c'est cette idée que le nom est un outil, qui doit être adapté à l'objet auquel il s'applique.

Il y a là, notons-le, l'amorce d'une conception assez rare de la motivation linguistique : à savoir, une motivation non pas par analogie (le mot ressemblant à la chose) mais par adéquation instrumentale, et donc par une sorte de contiguïté causaliste ; bref, par métonymie et non par métaphore ; ou plus exactement : par un rapport métonymique qui peut se redoubler ou non d'une relation métaphorique, selon que l'on suppose ou non que l'instrument doit aussi ressembler à « son » objet. Amorce trompeuse, d'ailleurs, car nous verrons plus loin la relation instrumentale entièrement submergée par la relation mimétique, comme si la seule adéquation possible du signifiant au signifié consistait à lui ressembler.

La définition socratique de la « justesse » reste donc largement ouverte, et comme indéterminée. Elle va maintenant se préciser sous deux aspects apparemment fort distincts, dont l'un s'applique en principe aux noms composés et dérivés (*hustata onomata*) et l'autre aux noms simples, considérés comme primitifs (*prôta*). Le premier se révèle en une série de ce qu'il est traditionnellement convenu de nommer des « étymologies ».

L'emploi de ce terme est propre à engendrer bien des malentendus, et il n'y a pas manqué. Si l'on entend par là la recherche de l'origine réelle d'un mot¹, il est clair, ou du moins il devrait l'être, que les « étymologies » du *Cratyle* ne sont pas des étymologies. Rappelons que le terme est absent

1. Todorov (« Introduction à la symbolique », *Poétique* 11, p. 289-292) distingue quant à lui les « étymologies de filiation » (c'est le sens courant), du type *cheval* < *caballus*, et les « étymologies d'affinité », du type *sôma-sêma* ; la raison invoquée pour comprendre ce genre de rapprochements dans la notion d'étymologie est que « autant que la parenté, l'étymologie s'est préoccupée, dans le passé tout au moins, des rapports d'affinité », et qu'au XIX^e siècle on les a désignés du nom d'« étymologies populaires ». Cet argument me semble un peu sophistique : à ce compte, la pierre philosophale pourrait passer pour un objet légitime de la chimie moderne. C'est oublier surtout que pour les « étymologistes » d'autrefois les rapprochements « d'affinité » passaient bel et bien pour des filiations. De même l'« étymologie populaire » est bien le plus souvent une filiation naïve.

du dialogue comme de toute l'œuvre de Platon¹, ce qui n'est certes pas une preuve suffisante. La « fausseté » historique de la plupart de ces « étymologies » (cent vingt sur cent quarante selon Méridier) n'indique pas non plus grand-chose sur leur véritable fonction : il va de soi qu'une filiation aujourd'hui controuvée pouvait être alors reçue comme telle, et nous verrons d'ailleurs que l'exploitation socratique pourrait s'appliquer aussi bien à des filiations « justes ». En revanche, la présence d'« étymologies » multiples, comme celles de *psukhè* ou d'*Apollon*², indique assez clairement que l'intention de Socrate n'est pas ici d'établir des filiations historiques : la « surdétermination » dont parle Todorov est incompatible avec la visée étymologique au sens moderne³. Quelle est donc la véritable fonction des prétendues « étymologies » socratiques ?

Avant de (et pour) répondre à cette question, il n'est peut-être pas inutile de regarder de près en quoi elles consistent.

La plupart d'entre elles sont à proprement parler des *analyses* de mots, de ces « analyses syntagmatiques » (*dix-neuf* = *dix* + *neuf*, *cerisier* = *cerise* + *ier*) dont Saussure⁴ fera les révélateurs de la motivation relative. Exemple typique : *alè-théia* (vérité) = *alè théia* (course divine). Le mot est ici⁵ rigoureusement traité comme un composé, dont l'analyse dégage les composants pour expliciter sa signification. Bien entendu, les cas de composition aussi pure, sans excédent ni déficit ni distorsion, sont très rares ; mais on rangera dans la même catégorie, malgré leur moindre pureté, les décompositions comme *Dionysos* = *didous oinon* (qui donne le vin), *Pelops* = *pélas opsis* (courte vue), *Agamemnon* = *agastos épi-*

1. Selon Bailly, il apparaîtra seulement chez Denys d'Halicarnasse.

2. *Psukhè* (l'âme) est expliqué successivement par *anapsukhon* (rafraîchissant) et par *ékhei phusin* (maintient la nature) (399 d-480 b). *Apollon* par *apolouôn* (purificateur), *haploun* (véridique), *aei ballôn* (archer infailible) et *homopolôn* (auteur du mouvement simultané) (405 c-406 a).

3. Ou plutôt au sens de l'étymologie historique du xix^e et du début du xx^e siècle : « chaque mot, disait ainsi Max Müller, ne peut avoir qu'une étymologie, comme chaque être vivant ne peut avoir qu'une seule mère » (*Nouvelles Leçons*, II, 1863, p. 139). Un Guiraud ou un Zumthor en jugent un peu différemment aujourd'hui et prennent davantage en considération des phénomènes de collusion – qui restent en tout état de cause accidentels et sans rien de commun avec la surdétermination organisée du *Cratyle*.

4. *Cours*, p. 191.

5. 421 b.

Le parti pris des mots

La formule théorique du mimologisme pongien tient en une équation simple et bien connue : « parti pris des choses égale compte tenu des mots¹ ». Égalité à vrai dire aussitôt compliquée, voire réfutée, d'une addition en parts inégales, sinon inversement variables : « Certains textes auront plus de PPC à l'alliage, d'autres plus de CTM... Peu importe. Il faut qu'il y ait en tout cas de l'un *et* de l'autre. Sinon, rien de fait. » Il s'agit ici, bien évidemment, du travail de l'écrivain et non du simple état de la langue – et il arrive même (une fois) que, tel Mallarmé, Ponge semble faire du « défaut » de celle-ci une condition de son propre exercice. Ainsi déplore-t-il la perfection de *mimosa*, qui ne lui laisse rien à dire : « Peut-être, ce qui rend si difficile mon travail, est-ce que le nom du mimosa est déjà parfait. Connaissant et l'arbuste et le nom du mimosa, il devient difficile de trouver mieux pour définir la chose que ce nom même². » Mais cette situation reste exceptionnelle, et la plainte même, purement rhétorique et propitiatoire : à preuve, le poème. L'adéquation supposée entre l'« épaisseur des choses » et l'« épaisseur sémantique des mots³ » n'est pas réellement un obstacle à l'écriture pongienne, elle est une de ses ressources, et souvent son objet.

Les mots constituent en eux-mêmes « un monde concret, aussi dense, aussi existant que le monde extérieur ». Comme tout objet, le mot a son épaisseur et ses trois dimensions, non dans l'espace, mais, plus subtilement, une « pour l'œil », l'autre « pour l'oreille, et peut-être la troisième c'est quelque chose comme leur signification » ; et plus loin : « peut-être que le mot est un objet à trois dimensions, donc un objet

1. *Méthodes*, Gallimard, 1961, p. 19. Sur tout ce qui suit, cf. le chapitre « Mesure(s) du mot », in Marcel Spada, *Francis Ponge*, Seghers, 1974.

2. *Tome premier*, Gallimard, 1965, p. 309.

3. Spada, p. 60.

vraiment. Mais la troisième dimension est dans cette signification¹ ».

Les deux premières ne présentent aucune équivoque, encore (nous le verrons) que l'aspect sonore ne s'investisse guère dans le travail de Ponge. La troisième exige un peu plus d'attention. Il s'agit en fait de cette épaisseur diachronique que révèle pour chaque vocable l'article de Littré – instrument d'élection, comme on le sait : dimension historique déposée et comme cristallisée en une proliférante polysémie : « Tous les mots de toutes les langues, et surtout des langues qui ont une littérature, comme l'allemande, la française, et qui ont aussi – comment dirais-je qui viennent d'autres langues qui ont déjà eu des monuments, comme le latin, ces mots, chaque mot, c'est une colonne du dictionnaire, c'est une chose qui a une extension, même dans l'espace, dans le dictionnaire, mais c'est aussi une chose qui a une histoire, qui a changé de sens, qui a une, deux, trois, quatre, cinq, six significations. » A cette multiplicité sémantique, qui écartèle le vocable en tous *sens*, répond le foisonnement inverse des rapprochements homophoniques, qui fonde le jeu des motivations indirectes. L'étymologie, fantaisiste ou non², devient alors « la science la plus nécessaire au poète ». Ici, comme chez Platon, on peut l'aborder par l'éponymie des noms propres : *Claudé* entre *clame* et *claudique*, ou *Braque* entre *Bach* et *Baroque*, mais aussi, par anagramme d'un de ses sujets privilégiés, *barque renversée* ; et *Malherbe*, « quelque chose de mâle, de libre » (*mâle*, mauvaise *herbe*) ; et *Assyrie*, « encrassement cosmétique [« certaine façon de se coiffer la barbe »] de la Syrie³ » ; puis, étendant la procédure aux noms de choses : « en *voyage* il y a *voir* » ; « comme dans *tamaris* il y a *tamis*, dans *mimosa* il y a *mima* » ; *olive* est proche d'*ovale*, *escargot* commence comme *escarville* et finit par où commence *go on*, et *ageot*, on le sait, est à tous égards « à mi-chemin de la cage au cachot ». *Ustensile* tient à la fois d'*utile* (*outil*) en forme fréquentative, et d'*ostensible* : c'est

1. *Méthodes*, p. 272-274.

2. Pour justification des étymologies multiples : « Étymologistes, ne bondissez pas ! N'arrive-t-il pas que deux plantes aux racines fort distinctes confondent parfois leurs feuillages ? » (*Méthodes*, p. 98).

3. *Lyres*, 1961, p. 29 ; *Le Peintre à l'étude*, 1948, p. 494 ; *Pour un Malherbe*, 1965, p. 12 ; *Méthodes*, p. 217.